



Traduction proposition Swiss Boer

Lors de l'assemblée générale de Swiss Boer du 22 février 2026, M. Hansueli Schaub, membre du comité de la FSEC, nous a informés que le comité avait décidé lors de sa réunion de janvier de ne plus faire effectuer le contrôle du poids à 40 jours des races EPN par un contrôleur officiel à compter du 1er novembre 2026. À l'avenir, le poids devra être déterminé par l'éleveur lui-même.

Au sein de l'association Swiss Boer, nous ne comprenons absolument pas cette décision pour les raisons suivantes :

- L'EPN perd ainsi en crédibilité et en importance.
- Cela ouvre la voie à l'arbitraire.
- Le statut de chèvre mère est fortement remis en question (les gains de poids quotidiens requis à cet effet sont connus de tous les éleveurs).
- Les contributions versées par la Confédération pour les EPN en 2025 s'élevaient à CHF 35'178.00 et doivent continuer à être utilisées en faveur des races EPN.

Nous regrettons en outre vivement que cette décision ait été prise sans information préalable ni consultation des éleveurs de races EPN.

Nous soumettons donc la motion suivante :

À l'avenir, le contrôle du poids à 40 jours doit continuer d'être effectué par un contrôleur officiel EPN.